



# Université du Québec à Chicoutimi PLAN DE FORMATION EN LIGNE



1,5 h



0,15

Unité d'éducation continue

## Télétravail : structurer, encadrer, organiser

### Description

Malgré les aléas, vos activités professionnelles doivent se poursuivre à distance. Jamais n'avez-vous autant compté sur la collaboration de vos collègues ou de vos employés. Se pose alors la question de savoir comment obtenir les résultats attendus tout en préservant le plaisir de chacun de travailler isolément?

La formation Télétravail propose, à ceux qui travaillent en tout ou en partie à distance et ce autant à titre d'encadrant que de télétravailleur, les modalités de son encadrement et les conditions susceptibles de rendre son exécution plus agréable.

### Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les modalités du télétravail et du travail hybride
- Convenir d'une entente ou d'une politique à leur égard
- Collaborer adéquatement de manière à améliorer l'expérience du travail à distance

### Contenu

La formation comporte 9 thèmes chacun faisant l'objet d'une capsule vidéo de courte durée.

**Capsule 1 | Modalités du télétravail**

**Capsule 2 | Caractéristiques et implications**

**Capsule 3 | Télétravail : entente et politique**

**Capsule 4 | E-leadership (leadership en situation de télétravail)**

**Capsule 5 | Collaboration à distance**

**Capsule 6 | Communication et télétravail**

**Capsule 7 | La santé, sécurité et le mieux-être en télétravail**

**Capsule 8 | Télétravail comme plan de continuité des activités**

**Capsule 9 | Télétravail comme stratégie de développement (marque employeur)**

Les capsules peuvent être visualisées 1) de manière libre ou 2) de manière dirigée par des questions concernant de brèves mises en situation.

## Clientèle visée

Cette formation s'adresse à quiconque travaille à distance en tout ou en partie. Les aspects abordés concernent autant les télétravailleurs que leurs téléencadrants.

## Formateur



### Érick Chamberland, Ph. D., CRHA

CRHA en titre, Erick Chamberland détient une attestation d'études doctorales en administration publique, une scolarité doctorale en relations industrielles ainsi qu'une maîtrise et un baccalauréat dans la même spécialité. Après avoir vaqué à des fonctions syndicales, il a participé à la mise à jour de la Classification nationale des professions avant d'œuvrer comme directeur des ressources humaines, de la paye et des relations du travail au sein du Groupe Michel Cadrin. Depuis 2003, il est professeur agrégé en management/GRH au département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi. De 2008 à 2014, il a agi comme conseiller pédagogique pour les programmes conjoints (CESAM et CISSS) de relève des cadres du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Au terme de ses fonctions intérimaires de doyen de la gestion académique et de vice-recteur aux affaires administratives, il a repris l'enseignement, local à international, de la négociation collective, la gestion des ressources humaines, le changement organisationnel et les méthodes de recherche et d'intervention.

## Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi  
555, boulevard de l'Université  
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1  
418 545-5011, poste 1212  
formationcontinue@uqac.ca  
formationcontinue.uqac.ca

---

## NOTES

**Attestation de participation** : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

**Outils complémentaires** : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.